

Où mieux que Yamaha pour financer votre Yamaha ?

Yamaha Motor Finance France SAS, la nouvelle Société de Financement de la Marque Yamaha et partenaire privilégié du réseau Yamaha, vous accompagne à partir du second trimestre 2020, dans l'acquisition de votre Yamaha.

Vous êtes un motard, un aventurier, un citadin, dans tous les cas vous êtes unique et votre nouveau partenaire Yamaha Financial Services vous propose une gamme de financements et de services. Yamaha Offers You adaptés à vos besoins.

BESOIN D'UN FINANCEMENT ? VOUS ROULEZ TOUJOURS AU GUIDON DE LA DERNIÈRE YAMAHA !

YOU YAMAHA MOTOR FINANCE EASY LEASE PLUS

Grâce à **YOU EASY LEASE PLUS**, changez régulièrement votre Yamaha, ne payez que l'usage (durant 24 à 48 mois) tout en gardant l'option de l'acquiescer en fin de contrat. Quelque soit votre choix, votre concessionnaire s'engage à reprendre votre véhicule.

VOUS SOUHAITEZ CONSERVER VOTRE YAMAHA !

YOU YAMAHA MOTOR FINANCE CREDIT PLUS

Grâce à **YOU CREDIT PLUS**, vous pouvez ajuster vos mensualités à votre budget en fonction de la durée du prêt (12 à 60 mois) et de votre apport. Ce crédit classique est également applicable à votre Yamaha d'occasion.

YOU YAMAHA MOTOR FINANCE EASY LEASE

Grâce à **YOU EASY LEASE**, optimisez votre budget mensuel par rapport à un crédit classique en jouant à la fois sur la durée (24 à 60 mois), sur le montant de votre apport (jusqu'à 50%) et sur le montant de l'option d'achat (jusqu'à 10%).

Vous êtes un professionnel, cette solution vous permet de maîtriser vos charges mensuelles et de préserver votre capacité d'endettement.

VOUS SOUHAITEZ ÉQUIPER VOTRE YAMAHA !

YOU YAMAHA MOTOR FINANCE CREDIT

Grâce à **YOU CREDIT**, financez simplement et rapidement jusqu'à 3 000 € d'accessoires sur 3 à 12 mois.



Qui que vous soyez, quel que soit votre univers, Yamaha Financial Services vous accompagne afin de vous offrir la meilleure expérience client. Yamaha Financial Services avec VOUS, avec **YOU** !

Interrogez votre Concessionnaire ou connectez vous à www.yamaha-motor.eu/fr pour de plus amples informations.

BESOIN DE GARANTIR VOTRE MOBILITÉ ?

YOU YAMAHA MOTOR INSURANCE VALUE PROTECT PLUS

Grâce à **YOU VALUE PROTECT PLUS**, en cas de perte totale de votre véhicule suite à un sinistre, recevez la différence entre l'indemnité de résiliation, prévue au contrat et la valeur à dire d'expert :

- La valeur à neuf est garantie 36 mois,

YOU YAMAHA MOTOR RENT

• Vous bénéficiez d'un véhicule de remplacement équivalent disponible dans le réseau **YOU RENT** ou une automobile de catégorie B,

- Une prime de renouvellement de votre contrat Yamaha Financial Services.

YOU YAMAHA MOTOR INSURANCE VALUE PROTECT

Grâce à **YOU VALUE PROTECT**, en cas de perte totale de votre véhicule suite à un sinistre, recevez la différence entre l'indemnité de résiliation, prévue au contrat et la valeur à dire d'expert : la valeur à neuf est garantie 12 mois.

BESOIN DE VOUS PROTÉGER ?

YOU YAMAHA MOTOR INSURANCE COVER

YOU YAMAHA MOTOR INSURANCE COVER PLUS

Grâce à **YOU COVER** et **YOU COVER PLUS** les assurances Décès-Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Invalidité Permanente Totale vous protègent en vous dégageant intégralement du financement que vous aurez souscrit.